

Rentrée scolaire du mardi 1^{er} septembre 2020

Maternelle Colin - CHANTRAINE

LE CADRE D'ACCUEIL

Horaires de l'Ecole Maternelle Colin :

(horaires habituels, comme avant le confinement)

lundi / mardi / jeudi / vendredi

- matin : de 8h40 à 12h00 (ouverture porte à 8h30)
- après-midi : de 13h50 à 16h30 (ouverture porte à 13h40)

Arrivée des élèves par la porte d'entrée sur le perron.

Sortie des élèves par porte donnant dans la cour :

- porte de la salle de jeux pour classes n°2, n°3 et n°4
- porte vitrée de l'escalier de la cour pour classe n°1

(entrée dans la cour par la porte en bois du préau)

Luttons ensemble contre la covid-19, protégeons-nous, et protégeons les autres.

Il faut limiter au maximum les regroupements et les croisements, notamment des adultes amenant et venant chercher les élèves à l'école.

Pour cette raison :

- 1 seul adulte accompagnateur avec l'élève
- seuls les nouveaux élèves peuvent être accompagnés jusqu'à leur classe, durant la 1^{ère} semaine de rentrée
(ce fonctionnement mis en place durant la 1^{ère} semaine de rentrée pourra être revu, modifié, voire suspendu, pour la semaine suivante)
- les « anciens » élèves sont pris en charge à la porte d'entrée de l'école, l'accompagnateur ne rentre pas dans l'école
- strict respect des gestes barrière et de la distanciation
- port du masque pour l'accompagnateur, aux abords de l'école, dans la cour, dans les locaux (et désinfection des mains)

Cependant, pour permettre à tous les élèves d'être accompagnés jusqu'à leur classe le jour de la rentrée, des horaires décalés sont mis en place, uniquement pour le mardi matin 1^{er} septembre :

- **classe n°1 : arrivée à 8h30**
(et départ impératif de chaque adulte accompagnateur avant 8h55)
- **classe n°2 : arrivée à 9h00**
(et départ impératif de chaque adulte accompagnateur avant 9h25)
- **classe n°3 et classe n° 4 : arrivée à 9h30**
(et départ impératif de chaque adulte accompagnateur avant 9h50)

Accueil périscolaire : (sous responsabilité des services de la Mairie)

Lundi / mardi / jeudi / vendredi

- **matin : à partir de 7h30, dans la salle de jeux de l'Ecole Maternelle**
(pour les élèves des 2 écoles)
- **soir : jusqu'à 18h00 à la Maison Grandemange**
(pour les élèves des 2 écoles)

Pause méridienne : (sous responsabilité des services de la Mairie)

Service de restauration scolaire, puis temps d'animation ou de repos
entre 12h et 13h40
à l'Ecole Maternelle, pour les élèves de l'Ecole Maternelle

Strict respect des règles sanitaires

**durant le temps scolaire, sous responsabilité Education Nationale,
et durant les services périscolaires, sous responsabilité communale.**